

Le Conseil Municipal de la ville de Petite-Forêt s'est réuni à la salle Jules Mousseron, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Marc BURY, Maire.

Date de convocation : le 04 mars 2014

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 21

ETAIENT PRESENTS : Marc BURY- Didier LOOSE – Elizabeth DERCHE - Martine DILIBERTO – Pasquale TIMPANO - Ali FARHI – Bernard VANDENHOVE- Mirella BAUWENS – Dominique CORREA –Gérard NEYRET- Alberte LECROART - Guy MORIAMEZ- – Claudine GENARD – Alfred DIETRE – Jean-Pierre POMMEROLE – Christine LEONET- Françoise GODIN– Gérard QUINET – Jean CAVERNE – François STASINSKI -Jean-Michel GUISGAND

ETAIENT EXCUSES :

Marie-Geneviève DEGRANDSART a donné pouvoir à Elizabeth DERCHE

Pierre BOURBOUZE a donné pouvoir à Gérard NEYRET

Serge SKIMANI a donné pouvoir à Jean-Pierre POMMEROLE

ETAIENT ABSENTS :

Micheline PROISY

Gilles DEJARDIN

Sophie GAILLET

Véronique DELORY

Ulrich LADEUILLE

Monsieur le Maire désigne comme secrétaire de séance Mme Elizabeth DERCHE.

A] Approbation du Compte-rendu de la séance du 19 février 2014

Pas de remarques. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

B] Décisions

Pas de remarques

- **III-2) Subventions au Associations 2014**

<i>Association</i>	<i>Les montants 2014</i>	<i>Vote</i>
Karaté club	2 500 €	UNANIMITE
E.C.R.P (cyclisme)	3 788 €	Mr Moriamez n'a pas pris part au vote UNANIMITE
Cyclo-club	440 €	UNANIMITE
Judo club	254 €	UNANIMITE
Aérobic et step	113€	UNANIMITE
Ass futsal	1000€	UNANIMITE
La marche franc-forésienne	300 €	UNANIMITE
Association PVC-Triolet	500 €	Mme Léonet n'a pas pris part au vote UNANIMITE
Association parents d'élèves du collège	113 €	UNANIMITE
Amicale laïque	3000 €	Mme Léonet et Mme Derche n'ont pas pris part au vote UNANIMITE
Prévention routière	35 €	UNANIMITE
Printemps culturel valenciennois	5 000 €	UNANIMITE
Ass. Fêtes et loisirs	21 000 €	Mr Moriamez n'a pas pris part au vote UNANIMITE
Chorale vivre et chanter	197 €	UNANIMITE
Othentik style	500	UNANIMITE
J Dance	150 €	UNANIMITE
Batterie fanfare	2 721 €	UNANIMITE
Batterie fanfare - subvention exceptionnelle	2 532 €	UNANIMITE
Line West (danse en ligne)	150 €	UNANIMITE
Majorettes franc-forésiennes	250 €	Mme Lecroart n'a pas pris part au vote UNANIMITE
Club 3ème âge	2 500 €	UNANIMITE
FNACA	169 €	UNANIMITE
Comité d'œuvres sociales	44 603 €	UNANIMITE
Comité quartier Bosquet	800	UNANIMITE
Comité quartier J. Duclos	1 035 €	UNANIMITE
FPH (versé au comité de quartier J. Duclos)	2 100 €	UNANIMITE
FPH (versé au comité de quartier J. Duclos)	390	UNANIMITE
Mieux vivre au carton Jénard	700 €	Mme Godin n'a pas pris part au vote UNANIMITE

La Gibecière	525 €	M. Guisgand n'a pas pris part au vote UNANIMITE
Club couture	450 €	UNANIMITE
Gazette de l'amitié	282 €	UNANIMITE
Gazette de l'amitié subvention exceptionnelle	6000	UNANIMITE
Chambre des métiers	687 €	UNANIMITE
Recherche contre le cancer	35	UNANIMITE
SOS Bébé	81	UNANIMITE
Union nationale des combattants	117 €	UNANIMITE
Paralysés de France	35 €	UNANIMITE
Association des sclérosés en plaques	35 €	UNANIMITE
Ass des jeunes sapeurs-pompiers d'Anzin	35 €	UNANIMITE
Maison de la famille	904	UNANIMITE

Monsieur le Maire indique que le tissu associatif doit pouvoir continuer à proposer des services aux Franc-Forésiennes et Franc-Forésiens, c'est pourquoi les subventions sont restées au même niveau ou ont augmentées. Il précise que les demandes sont étudiées et amendées le cas échéant en Commission Finances.

Monsieur Stasinski indique que la Commission finances a parfois certaines limites. Il pense aux critères d'attribution des subventions : il faut trouver des critères plus pertinents. Il ajoute apprécier la liberté de parole lors de ces commissions.

Monsieur le Maire indique que la question des critères d'attribution des subventions doit effectivement être réétudiée. Cela sera abordé en Commission Finances dès que le vote du budget sera passé.

Monsieur LOOSE intervient afin de remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour les 19 ans passés ensemble ainsi que l'ensemble du personnel communal. Il ajoute avoir une pensée pour ceux qui ont disparu et tient à saluer Alfred Dietre qui arrête son mandat. Mais également Sophie Gaillet, Micheline Proisy et Gilles Desjardin qui ne feront plus partie de la liste (pour différentes raisons : déménagement, vie de famille...). Il souhaite bon vent à la nouvelle équipe qui entourera Marc Bury. Il évoque également l'investissement de Monsieur Stasinski lors des différents mandats.

Monsieur STASINSKI rend à son tour hommage à Mme Bourbouze et Mme Dulongpont disparues en cours de mandat et souhaite bonne chance à la nouvelle équipe. Il ajoute que pour lui, les conseillers de l'opposition doivent être opposants pendant les élections mais après en cours du mandat, l'opposition systématique n'a pas d'intérêt, l'intérêt est de faire avancer la commune.

Monsieur le Maire remercie également les membres du Conseil Municipal : pour leur assiduité et leur investissement.

Il a également une pensée pour les disparus

Il indique enfin que la prochaine réunion du conseil se déroulera à l'Espace Barbara pour l'élection des adjoints et du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h20